



Comité Régional d'Allocation des Ressources

Section « Médecine d'Urgence »

Avis dématérialisé du 15 octobre 2024 de la section Médecine d'Urgence du Comité Régional d'Allocation des Ressources Normandie

Le Comité Régional d'Allocation des Ressources section « médecine d'Urgences » adopte à la majorité des membres ayant participé au vote dématérialisé du 15 octobre 2024 la proposition de modalités d'allocation suivantes pour la fin de campagne 2024 :

• Après délégation des projets liés à l'AAP 2024 (dont UMH), répartition du montant mis en réserve de 1% soit 1.9 M€ au prorata des dotations populationnelles (base 2024) des établissements.

Le Président

Dr DELOMAS